

## SUJET N° 7

## LA CORRUPTION

### INTRODUCTION

La corruption est une pratique généralisée dans le monde. Elle fut et demeure de tout lieu et de tout temps. Elle répond selon les contextes à plusieurs appellations : « pots de vin », « dessous-de-table », escroquerie, détournement de fonds et plus récemment narcotrafic. Elle est multiforme et part des intrigues électorales et petites affaires juteuses aux fortunes colossales détournées par le biais de sociétés écrans. Mais, quelle qu'elle soit, la corruption est contraire à la morale et néfaste pour un pays.

De ce fait, elle nous oblige pour mieux la cerner, à nous interroger sur ses causes profondes, ses effets ou ses conséquences et les stratégies à mettre en œuvre pour son éradication.

En effet, quels sont les facteurs qui engendrent la corruption dans les pays en développement ? La pauvreté et la rareté des biens publics en sont-elles par exemple les causes irréfutables ?

Quels sont les effets, les conséquences que cette pratique a, ou peut avoir sur l'économie d'un pays ? Sur son développement social ainsi que sur son appareil d'Etat ?

### **I / DEFINITION**

La corruption, c'est le fait d'être corrompu, c'est-à-dire transformer en mal, pervertir, altérer un phénomène, un individu, une personne ou un acte. Il s'agit en acte, d'amener quelqu'un à agir contre son devoir en s'assurant son concours à prix d'argent. Dans ce cas, il y a pourrissement d'un acte, de sa dépravation donc d'une action décadente.

En un mot, corrompre quelqu'un pour qu'il agisse contre son devoir, c'est violer les règles de conduite en usage dans la société. Elle sape donc l'intégrité de la société et l'ordre pratique, fausse le fonctionnement des marchés et prive par conséquent le citoyen ordinaire des avantages que ceux-ci devraient lui apporter.

### **II/ CONSTATS**

- 1 - Dans les pays en développement, la situation est alarmante parce que ce sont les fonctions régaliennes de l'Etat qui sont massivement affectées : l'armée, les douanes, la police, la justice, les administrations fiscales et l'inspection du travail sont fréquemment corrompues.
- 2 - La corruption est même présentée dans les programmes spécifiques au développement, tels l'aide internationale, le soutien à la réforme agraire, la lutte contre la pauvreté etc.

### III/ CAUSES

En ce qui concerne les causes : il y a une première catégorie de causes que sont :

- Le pouvoir discrétionnaire des hommes politiques et fonctionnaires dans l'exécution de certaines tâches publiques, les placent dans une situation de quasi-monopole et donc incontournable.
- Le manque de sens de responsabilité et de stigmatisation morale des actes par des normes sociales.
- La passivité des victimes ou leur caution avérée.
- La probabilité de sanction relativement faible.

Il y a une seconde catégorie de causes que sont la faiblesse de la gouvernance et les droits de propriétés dégradés. Trois facteurs expliquent comment la faiblesse de la gouvernance est source d'expansion de la corruption :

- La faiblesse des contre-pouvoirs.
- L'omniprésence du clientélisme, du népotisme, ou corporatisme même dans les régimes dits démocratiques.
- Un droit inadapté, c'est-à-dire que les règles formelles de fonctionnement de la société ne sont pas en évolution permanente pour s'adapter à la rapidité des transformations. C'est cela qui encourage les agents économiques à des arrangements informels dans leurs actes.

La troisième catégorie de causes concerne les retards économiques, la rareté des biens publics et la pauvreté.

Ici, cinq situations favorisent la corruption :

- L'exploitation de fortes dotations en ressources naturelles ;
- Les multitudes de transferts de rentes dans les politiques de développement ;
- La rareté des biens publics engendre la création de files d'attente. Cela pousse les agents économiques à payer un surprix (ou surplus) pour avoir un accès rapide ou privilégié.
- Le passage d'anciennes normes vers de nouvelles normes (transition) favorise de nouveaux arrangements illégaux.
- La faiblesse des salaires à la Fonction Publique etc.

### IV/ CONSEQUENCES

- Elle porte largement préjudice aux populations et aux collectivités locales.
- Dans certaines régions, elle contribue à l'épuisement des ressources naturelles.
- Elle paralyse le développement.
- C'est un acte de prédation économique qui a des coûts directs et indirects ; l'Etat perd des ressources (directement) et la population (indirectement) ne peut bénéficier de projets allant dans le sens de son bien-être.

- Elle accroît la pauvreté.
- Elle fausse le développement social et économique.
- Elle entrave la fourniture des services publics de base.
- Elle sape la démocratie.
- Elle limite la croissance.
- Elle décourage les investisseurs étrangers.
- Elle affecte les prêts et aides financiers.

Dans tous les cas, la corruption fait du tort à tout le monde. Elle est donc moralement condamnable, économiquement destructive et juridiquement répréhensible.

Quelles sont les solutions qu'on peut envisager pour endiguer sinon réduire cette pratique ?

## V/ SOLUTIONS

Le problème de la corruption est complexe. Il ne peut donc pas se satisfaire d'une réponse simple. C'est plutôt à travers un ensemble de stratégies, d'instruments juridico-politique et d'actions concertées tant au niveau national qu'international qu'on peut venir à bout de celle-ci.

En ce qui concerne les stratégies, il faut initier une plate-forme de concertation entre le secteur privé, la société civile et les pouvoirs publics. Il s'agira sur cette base, de promouvoir les principes d'intégrité, de responsabilisation, de participation, de décentralisation, de diversité, de démocratie et de transparence.

Au niveau de chaque pays, on élaborera des codes de bonne conduite, on sensibilisera de façon constante l'opinion, l'Etat devra améliorer un peu plus la qualité de vie des populations. Il faut appliquer les lois déjà existantes condamnant la corruption et appliquer les instruments juridiques internationaux en la matière.

Au plan international, il existe déjà sur le terrain une O.N.G dénommée Transparency International dont l'objectif est la responsabilisation accrue des pouvoirs publics et la lutte contre la corruption.

Elle a établi l'indice de perception de la corruption (C.P.I), un « sondage des sondages » s'appuyant sur différentes enquêtes menées auprès d'experts et du grand public pour connaître leur opinion sur l'ampleur de la corruption dans de nombreux pays.

Sur cette base, elle collabore avec les principales organisations mondiales afin de coordonner les politiques de lutte contre la corruption et faire pression auprès des gouvernements des pays industrialisés afin qu'ils empêchent leurs industries de verser des pots de vin un peu partout dans le monde.

Il y a également qu'aujourd'hui, plusieurs conventions et dispositions internationales importantes constituent la base juridique favorisant la transparence dans le commerce mondial.

L'O.N.G. Transparency International a constitué des groupes de citoyens à l'esprit civique qui travaillent ensemble sur toute la planète pour instaurer des gouvernements loyaux et honnêtes ainsi que des pratiques commerciales saines et socialement responsables.

## CONCLUSION

Il est vrai que le remède miracle pour lutter contre la corruption n'existe pas. Mais sachant qu'elle est un danger pour le développement, il nous faudra œuvrer de façon dynamique pour que l'opinion publique adhère et soutienne le mouvement d'éradication de ce mal.

Nous devons absolument extirper des mentalités l'idée selon laquelle il y aurait une « bonne corruption » ou alors que « la corruption serait un mal nécessaire ».